

## Comment je vote ?

### Tu peux voter si :

- Tu habites à Louvigny
- Tu as entre 6 et 17 ans

### Où et quand ?

- Pour les enfants de l'école Hubert Reeves les élections se dérouleront sur le temps du midi à la mairie du jeudi 30 novembre au vendredi 1er décembre.
- Pour les autres enfants et jeunes de la commune, ils pourront voter aussi en mairie le vendredi 1er décembre de 17h30 à 19h et le samedi matin 2 décembre de 9h30 à 12h.

## Comment ?

### Tes seules obligations:

- Tu trouveras tout le nécessaire sur place avec les différents bulletins
- Tu seras accueilli(e) par un adulte qui te renseignera.
- Tu déposeras ton vote dans une urne
- Tu signeras une liste d'émargement.

## Je suis élu.e : que se passe t'il ?

- Installation du CMEJ le lundi 18 décembre à 18h, salle Joseph Decaëns, à la Mairie de Louvigny.
- Ton mandat durera 2 années, 2024-2026
- Tu te réuniras avec les autres enfants et jeunes élus ou moins une fois par mois de 10h30 à 12h30 à l'espace jeunesse.
- Tu auras d'autres réunions en fonctions des projets menés.
- Tu présenteras des bilans avec le conseil municipal adultes au moins 2 fois par an le lundi de 18h30 à 19h.
- Tu assisteras aux commémorations de la commune.
- Chaque réunion du C.M.E.J sera encadrée par l'animatrice jeunesse.

# C.M.E.J

## Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes

Dépose ta candidature et ta profession de foi avant le :

**LUNDI 13 NOVEMBRE EN MAIRIE**

Le dépouillement du vote aura lieu :

**SAMEDI 02 DECEMBRE à 12h**



**Patrick Ledoux**  
Maire



**Catherine Guillemant**  
Adjointe aux affaires  
scolaires périscolaires,  
enfance et jeunesse

## Le C.M.E.J kézako ?

- Le CMEJ a pour objectifs de permettre à des jeunes de faire l'apprentissage de la citoyenneté de façon active, de s'engager pour l'intérêt général de la commune, d'acquérir des notions de solidarité, de responsabilité et d'autonomie.
- Le CMEJ est un moyen d'expression de ses idées, de réflexions, de relais auprès des autres enfants/enfants de la commune.

## Qui peut-être candidat ? :

- Être habitant de Louvigny
- Être en CMI, CM2, 6ème et 5ème.
- Tu dois être motivé.e pour t'impliquer dans la vie de ta commune et accepter de participer aux manifestations et actions organisées.
- Tu acceptes de t'engager pour une durée de 2 ans et tu t'engages à participer aux réunions du CMEJ.

## Comment faire ?

### Pour cela, tu dois retirer une fiche de candidature :

- En la téléchargeant via le site internet de la Mairie
- Auprès de l'animatrice jeunesse
- Directement à la Mairie

### Faire une affiche de campagne :

- Tu pourras présenter ton programme sur une feuille de format A3 qui sera affichée dans un lieu dédié aux élections.

**C'est ta profession de foi.**

C'est l'ensemble des idées que tu as et que tu proposes de mettre en pratique dans ta ville.

La commune de Louvigny a souhaité il y a quelques années se doter d'un CMEJ. Le conseil élu en 2020 est arrivé au terme de son mandat et il est temps de le renouveler.

Pendant deux ans, tu pourras t'initier à la démocratie locale, apprendre à faire valoir tes idées, mener des projets, vivre collectivement une belle expérience. En résumé, devenir acteur de ta commune !

Nous t'encourageons vivement à te présenter et avons hâte de lire ta candidature.